

Horaire flexible (historique)

● L'horaire flexible est une revendication d'un nombre important de collègues, qui souhaitent mieux organiser leur vie professionnelle et personnelle tout en restant en règle avec leurs obligations de service.

● Après une tentative maladroite, heureusement avortée, d'introduire l'horaire flexible avec obligation de pointage généralisée, en 1995, la question est revenue sur la table de la discussion en mars 2003, cette fois-ci à la demande du Cdp.

● Dans un premier tract (12 janvier 2004) la délégation de l'Union Syndicale, plus tard devenue EPSU, a formulé ses revendications dans les termes suivants :

- 1) l'instauration d'un cadre réglementaire unique incluant l'horaire flexible ; à l'intérieur de ce cadre, chaque service (...) pourrait préciser, en les justifiant, les limites de flexibilité permise (...) par les besoins du service;
- 2) le libre choix de chacun entre :
 - a) horaire flexible et
 - b) les trois variantes de l'horaire actuellement en vigueur (...).

L'Union Syndicale rappelle qu'au sein de notre institution, éminemment compartimentée, coexistent des relations de travail très diverses, ainsi que des sensibilités culturelles tout aussi diverses –et respectables.

● Après certaines discordances qui se sont manifestées au sein même de l'administration, le dossier s'est débloqué avec la déclaration suivante du Directeur du personnel et des finances (12 février 2004, Bulletin de la Cour, n° 77):

- l'horaire flexible n'est pas destiné à être un moyen de contrôle du temps de travail des collègues. Ce contrôle reste de la responsabilité du chef de service ;
- l'horaire flexible est un instrument de liberté et non de contrainte ;
- l'horaire flexible ne peut être fondé que sur le principe du volontariat.

● C'est sur cette base que le *projet de décision* régissant les horaires de travail est, finalement, prêt pour adoption.

● L'EPSU a pris le pari qu'une 'symbiose' des deux systèmes d'horaire dans un instrument unique *est viable* ; cela, bien entendu, à condition que l'un comme l'autre soit respecté.